

Tests de rendement
provinciaux
de l'Alberta

Points saillants
sur l'évaluation
2010-2011

9^e
année

Études sociales

Government
of Alberta ■

Alberta ■

Freedom To Create. Spirit To Achieve.

Ce document présente les points saillants du test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2011.

Le document *Points saillants sur l'évaluation* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test ainsi que le rendement des élèves au test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2011, des observations sur les points forts et les points à améliorer en ce qui a trait au rendement des élèves par rapport au *standard acceptable* et au *standard d'excellence*. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles sur le site extranet. Les rapports *Points saillants sur l'évaluation* pour tous les tests de rendement des matières évaluées sont affichés sur le site Web du Ministère chaque année à l'automne.

Les questions rendues publiques, qui comprennent environ 25 % de toutes les questions utilisées antérieurement dans des tests de rendement sécurisés, ont été distribuées aux administrateurs scolaires chaque automne de 2004 à 2006. Les enseignants n'ont pu avoir accès qu'à une version imprimée du fait des exigences du droit d'auteur. **Tous les deux ans**, depuis l'automne de 2007, **un test complet** pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement (à l'exception d'Études sociales 6^e et 9^e année, de Français/French Language Arts 3^e, 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web de Alberta Education. Il comprend le plan du test et la clé de correction ainsi que le niveau de difficulté, les catégories, la section du test et la description de chaque question. Ce matériel ainsi que les programmes d'études et les bulletins d'information par matière servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Harvey Stables, Grade 9 Humanities Assessment Standards Team Leader, à Harvey.Stables@gov.ab.ca;

Laurie Paddock, Grade 9 Humanities Examiner, à Laurie.Paddock@gov.ab.ca; ou

Ken Marcellus, Director, Achievement Testing Branch, à Ken.Marcellus@gov.ab.ca, ou l'Assessment Sector, en composant le (780) 427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web de Alberta Education, à education.alberta.ca.

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2011, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Le test de rendement 2011 d'Études sociales de 9 ^e année	1
Le plan du test et le rendement des élèves en 2011.....	1
Observations sur le rendement des élèves en 2011	3
Documents d'appui – Programme des tests de rendement	8

Le test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves ayant passé le test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

Un total de 38 327 élèves ont passé le test de rendement d'études sociales 9^e année en 2011.

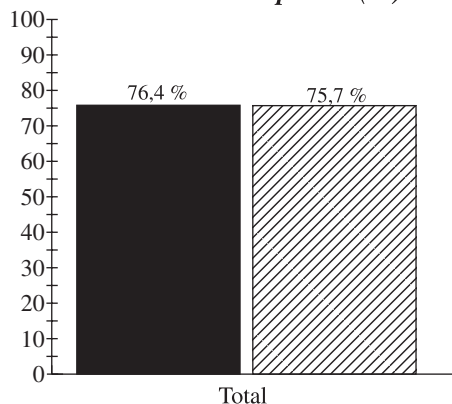
Que comprenait ce test?

Le test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques tirés des deux résultats d'apprentissage généraux du Programme d'Études sociales de 9^e année (2007) : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

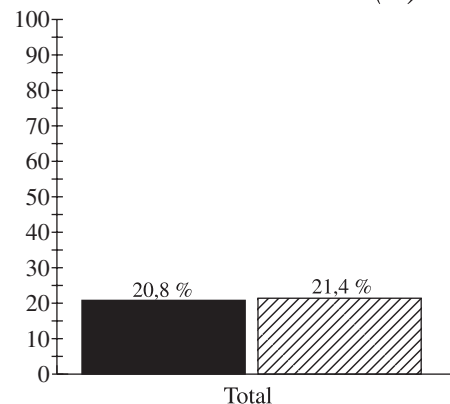
Quel a été le rendement des élèves?

Les tableaux ci-dessous présentent les pourcentages d'élèves ayant atteint le *standard acceptable* et le *standard d'excellence* en 2011. Sur une note possible de 50, la moyenne provinciale au test a été de 32,3 (64,6 %). Les résultats présentés dans ce rapport sont fondés sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, soit les élèves qui ont passé le test en anglais ou en français. Pour obtenir des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter sur extranet les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires qui contiennent des résultats plus détaillés.

Pourcentage d'élèves qui ont atteint le *standard acceptable* (%)



Pourcentage d'élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* (%)



■ 2010 Standards de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint le *standard acceptable* et le *standard d'excellence* au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010 (compte tenu de ceux qui ont passé le test).

▨ 2011 Standards de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint le *standard acceptable* et le *standard d'excellence* au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2011 (compte tenu de ceux qui ont passé le test).

Le plan du test et le rendement des élèves en 2011

En 2011, 75,7 % des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année ont atteint le *standard acceptable* et 21,4 % d'entre eux ont atteint le *standard d'excellence*. La moyenne obtenue par les élèves ayant passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année a été de 32,3 sur une note totale de 50 (soit 64,6 %).

Le plan d'ensemble du test présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2011 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

Sections du test selon les RAS du programme	Catégories		Moyenne provinciale du rendement (Note brute et pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment les lois sont adoptées dans le système fédéral • les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral • le choix des députés et des sénateurs • l'obligation de rendre compte chez les députés et les sénateurs • le rôle des partis politiques fédéraux • le rôle des médias à l'égard des questions politiques • les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales • la mesure dans laquelle les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens • la participation au système juridique canadien • les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi • la Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents 			7,5/11 (68,2 %)
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un oeil critique les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la reconnaissance des droits individuels • l'exercice des droits individuels • les conditions de travail dans les milieux de travail • les droits et les responsabilités des citoyens • la reconnaissance des droits collectifs • les besoins des minorités francophones au Canada • les besoins des Francophones au Québec • les droits des minorités de langue officielle • la Loi sur les indiens • les Traités 6, 7 et 8 • la législation et les droits et la culture des Métis 			7,4/11 (67,3 %)
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un oeil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les facteurs qui influent sur les politiques en matières d'immigration • les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés • l'immigration et les peuples autochtones • les politiques provinciales en matière d'immigration • les politiques du Québec en matière d'immigration • les politiques en matière d'immigration et la Charte • les avantages que le Canada retire de l'immigration 			5,4/8 (67,5 %)
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un oeil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principes d'une économie de marché • l'intervention du gouvernement • l'économie mixte du Canada • le rôle du consommateur dans des économies mixte et de marché • l'identité individuelle et collective du consommateur • l'impact économique des syndicats • l'intervention du gouvernement dans l'économie • la question économique de la rareté des ressources 			4,7/8 (58,8 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un oeil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les indicateurs de la qualité de vie • le comportement du consommateur • comment le marketing influence le consumérisme • le consumérisme et la qualité de vie • l'utilisation du consumérisme comme geste de masse • le consumérisme et la croissance économique • les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux • les programmes économiques des partis politiques • les philosophies et les programmes des partis politiques • l'économie clandestine • la question en matière d'environnement et la qualité de vie 			7,4/12 (61,7 %)
Rendement des élèves au niveau de la province (Moyenne de la note brute et pourcentage)	11,7/19 (61,6 %)	20,6/31 (66,4 %)	Note brute pour tout le test = 50

¹**Savoirs**—inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions à la base de la prise de décision tel qu'identifié dans le *Programme d'études sociales 9* (2007).

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et créative, la pensée historique, la pensée géographique, la prise de décision, la résolution de problème, et les connaissances médiatiques ayant trait aux situations pertinentes données dans le *Programme d'études sociales 9* (2007).

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques dans le *Programme d'études sociales 9* (2007).

Observations sur le rendement des élèves en 2011

Cette section présente des observations au sujet du rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2011. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves ayant atteint le standard acceptable ou le standard d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable. Un astérisque indique la bonne réponse pour chaque question.

Considérées ensemble, les trois premières catégories du plan englobent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Ici, on s'attend à ce que les élèves puissent analyser la relation entre les processus politiques et législatifs du Canada et leur impact sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan (qui comprend 11 questions), on s'attend à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- À quels processus recourt-on pour choisir les députés et les sénateurs? (9.1.4.3)
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes? (9.1.4.4)
- Quel est le rôle des médias à l'égard des questions politiques? (9.1.4.6)
- Comment les citoyens et les organismes participent-ils au système juridique canadien (p. ex., les jurés)? (9.1.5.1)
- Quels sont les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi? (9.1.5.2)

Les élèves qui ont atteint le standard acceptable ont été capable de reconnaître l'importance de voter sur les résultats aux élections fédérales, l'utilité des médias d'information dans la communication des enjeux politiques et le rôle des jurys dans le système juridique canadien. Par ailleurs, les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont fait preuve de compétence en faisant appel à leur compréhension des principes sous-jacents aux processus politiques canadiens, en formulant des conclusions au sujet des processus démocratiques fondamentaux et en intégrant des aspects de plusieurs sources pour évaluer le bien-fondé des points de vue présentés. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont pu généralement reconnaître certains des aspects fondamentaux du système électoral canadien. Néanmoins, ils ont souvent éprouvé des difficultés dans les questions ayant trait à la façon de réagir à l'apathie des électeurs. Nombre de ces élèves n'ont pas reconnu la nécessité de se doter de médias pas plus qu'ils n'ont reconnu l'importance des enjeux entourant la validité des jurys lors de procès criminels au Canada. Certaines de ces différences quant au rendement des élèves deviennent évidentes dans la question suivante tirée du test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année.

La question n^o 11 (une question de la catégorie **Savoirs**) demandait aux élèves de prendre en compte trois sources pour reconnaître l'aspect du système judiciaire canadien sur lequel portait l'information.

- | |
|--|
| <p>11. Ensemble, ces trois sources sont centrées sur</p> <ul style="list-style-type: none">A. le processus d'élaboration des lois au CanadaB. l'indépendance du système judiciaire au Canada*C. les responsabilités et les rôles juridiques des CanadiensD. les droits et libertés individuels des Canadiens |
|--|

De tous les élèves qui ont passé le test, 68,5 % ont choisi la bonne réponse (C) en synthétisant l'information concernant les qualités requises et les responsabilités des jurés (Source I), certains avantages des jurys au Canada (Source II) et concernant le dessin humoristique dans lequel un personnage exprime son inquiétude, à savoir qu'il est « effrayé » à l'idée « d'être jugé par 12 personnes qui n'ont même pas été capables d'éviter d'être jurés » (Source III). Finalement, on conclut que la problématique centrale abordée est directement reliée aux rôles et responsabilités juridiques des Canadiens. En ce qui concerne les élèves qui n'ont pas choisi la bonne réponse, 4,7 % ont choisi **A** (un choix qui dénote une confusion concernant les rôles du pouvoir législatif [qui crée les lois] et le pouvoir judiciaire [qui applique et interprète les lois] du gouvernement fédéral), 23,0 % ont choisi **B** (où les élèves ont peut-être incorrectement déduit que,

comme chaque source renvoie au rôle des jurys, elles sont reliées au rôle du pouvoir judiciaire au Canada sans reconnaître que le contexte établi par les sources n'a aucun lien avec l'« indépendance » du pouvoir judiciaire parmi les branches du gouvernement fédéral), et 3,8 % ont choisi **D** (ce qui peut être dû à une erreur d'interprétation des sources, selon laquelle la fonction de jurés est en quelque sorte reliée aux droits et libertés figurant dans la Charte canadienne des droits et libertés). Plusieurs des élèves qui ont atteint le *standard acceptable*, soit 71,6 %, ont choisi la bonne réponse tandis que 90,1 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont choisi la bonne réponse. Des élèves ayant atteint le *standard acceptable* dans l'ensemble du test, 42,4 % ont choisi la bonne réponse.

Dans la section du test qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (qui comprenait 11 questions), les élèves devaient explorer d'un œil critique les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6) et explorer aussi d'un œil critique l'impact de la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (9.1.6.1)
- Quelle est la relation entre les droits garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés et les responsabilités des citoyens canadiens? (9.1.6.4)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (9.1.7.1)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et défendre les droits des minorités de langue officielle au Canada? (9.1.7.4)
- Comment les gouvernements reconnaissent-ils la culture et les droits des Métis à travers leurs législations (c.-à-d., les traités, la gouvernance, les revendications territoriales et les établissements métis en Alberta)? (9.1.7.7)

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu reconnaître les circonstances dans lesquelles les droits et libertés garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés peuvent être limités par le gouvernement, formuler des conclusions au sujet de la reconnaissance des droits de la minorité de langue officielle au Québec et reconnaître les répercussions de la législation fédérale et provinciale sur les droits des Métis. De plus, les élèves ayant atteint le *standard d'excellence* ont pu se rendre compte de la façon dont la responsabilité du gouvernement qui est d'agir au mieux des intérêts de la société dans son ensemble l'emporte sur l'obligation de protéger les droits individuels; ils ont pu aussi évaluer les conditions selon lesquelles les droits à l'instruction dans la langue de la minorité sont garantis aux collectivités de langue officielle au Québec par la Charte canadienne des droits et libertés et appliquer leurs connaissances de la législation qui reconnaît les droits collectifs des Métis. Quant aux élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable*, les éléments suivants leur ont présenté le plus de défis : les questions qui exigeaient de formuler des généralisations concernant les droits et les responsabilités des Canadiens, faire des liens entre les événements historiques relatifs aux droits en matière de langues officielles au Canada, ou faire la synthèse d'informations pour reconnaître les questions clés de la reconnaissance des droits des Métis. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2011.

La question n° 20 (une question de la catégorie **Savoirs**) demandait aux élèves de comprendre, à partir d'information donnée dans un axe chronologique, sur quoi se fonde principalement la législation fédérale relative aux peuples Métis au Canada.

- 20.** La Source I illustre que les droits des Métis sont basés **surtout** sur la reconnaissance
- ***A.** de l'identité unique des peuples métis
 - B.** de l'indépendance politique des peuples métis
 - C.** des tensions actuelles entre les Premières nations et les peuples métis
 - D.** des conflits historiques entre les Premières nations et les peuples métis

Pour la question n° 20, de tous les élèves qui ont passé le test, 55,7 % ont choisi la bonne réponse (**A**); ces élèves ont pu prendre en considération des événements sur un axe chronologique pour constater, à l'aide de leurs connaissances, que la reconnaissance politique des droits des peuples Métis est fondée

sur l'acceptation de leur caractère unique parmi les peuples autochtones du Canada. La réponse **B** a été choisie par 25,3 % de tous les élèves, probablement parce qu'ils ont peut-être incorrectement assimilé la reconnaissance des droits collectifs à l'octroi de la souveraineté politique. Les réponses **C** (choisie par 5,1% de tous les élèves) et **D** (choisie par 13,8 % de tous les élèves) sont invraisemblables étant donné que ces conclusions ne sont corroborées par aucune des informations présentées, mais peuvent avoir été choisies parce que l'axe chronologique renvoie aux « peuples Métis ». La bonne réponse a été choisie par 56,8 % des élèves qui ont atteint le *standard acceptable*, 83,3 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* et 29,0 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable*.

Dans la section du test qui portait sur l'**Immigration** (qui comprenait 8 questions), on s'attendait à ce que les élèves explorent d'un œil critique la façon dont le processus législatif traite des questions d'actualité relatives à l'immigration (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d., l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (9.1.8.1)
- Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils influencer et instaurer des politiques en matière d'immigration? (9.1.8.4)

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu se souvenir des catégories utilisées pour classer les immigrants au Canada conformément aux politiques du Canada en matière d'immigration et faire ressortir certains des défis auxquels font face les immigrants au Canada. Les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont également pu reconnaître les manières dont les provinces peuvent influencer sur les lois fédérales d'immigration et les mettre en œuvre et ils ont pu observer les injustices en ce qui a trait au milieu de travail, les attestations d'études des immigrants au Canada n'étaient pas reconnues de la même façon que celles des personnes nées au Canada. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont parfois éprouvé des difficultés à différencier les facteurs qui caractérisent de nombreux immigrants au Canada et à reconnaître l'inégalité économique éprouvée par les immigrants au Canada. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2011.

La question n° 23 (une question de la catégorie **Savoirs**) demandait aux élèves de se rappeler la catégorie d'immigration selon laquelle les immigrants sont jugés par un système de points d'appréciation afin d'être admis au Canada.

23. À la Source II, dans quelle catégorie les immigrants sont-ils évalués au moyen d'un système de points pour pouvoir entrer au Canada?
- A. « Autre »
 - B. « Réfugié »
 - C. « Regroupement familial »
 - *D. « Économique »

La bonne réponse à cette question (**D**) a été choisie par 77,4 % de tous les élèves ayant passé le test (qui ont pu s'appuyer sur leurs connaissances préalables sur la façon dont le système de points d'appréciation sert à évaluer les qualifications requises des immigrants de la « composante économique » au Canada). La réponse **A** a été choisie par 7,0 % de tous les élèves, la réponse **B** a été choisie par 8,5 % de tous les élèves et la réponse **C** a été choisie par 7,0 % de tous les élèves (la conséquence résultant du fait qu'ils ont oublié que le système de points d'appréciation est axé sur l'employabilité potentielle du demandeur au Canada et parce qu'ils ont conclu, à tort, que le système de points d'appréciation sert à évaluer les immigrants qui demandent leur admission au Canada en vertu des catégories d'immigration du « regroupement familial », de « réfugié », ou « autre »). De nombreux élèves ayant atteint le *standard acceptable* ont été en mesure de choisir la bonne réponse, 81,0 % d'entre eux l'ayant d'ailleurs fait. La majorité des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* (96,5 %) ont choisi la bonne réponse tandis qu'elle a été choisie par 52,6 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable*.

Les deux dernières catégories du plan du test visent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.2 : Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis. Les élèves devaient faire preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont la prise de décisions économiques au Canada et aux États-Unis a une influence sur la qualité de vie, sur

la citoyenneté et sur l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** du test (qui comprenait 8 questions), les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (9.2.4.1)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (9.2.4.2)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (9.2.4.2)
- Quelles sont certaines des similarités et des différences dans la manière dont les gouvernements du Canada et des États-Unis interviennent dans l'économie de marché? (9.2.4.7)

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu différencier les éléments caractéristiques d'une économie de marché de ceux caractéristiques d'une économie mixte et reconnaître l'incidence de l'intervention du gouvernement sur l'un ou l'autre des systèmes économiques. En plus de ces compétences, les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont pu formuler des généralisations concernant le revenu, la liberté économique chez les individus et les différentes visions du monde pour réaliser le bien commun. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont souvent trouvé difficiles les questions où ils devaient comparer l'ampleur de l'intervention du gouvernement dans l'économie de marché et dans l'économie mixte et où ils devaient faire la synthèse d'informations tirées de plusieurs sources afin d'identifier la question économique critique à laquelle une source donnée était reliée. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement des élèves qui ont passé le test de rendement 2011 d'Études sociales de 9^e année.

La question n° 33 (une question de la catégorie **Compétences et processus**) demandait aux élèves d'analyser de l'information présentée dans un graphique afin de formuler une généralisation concernant la répartition des revenus au Canada et aux États-Unis

- 33.** L'information de la Source III démontre qu'au Canada et aux États-Unis, les revenus sont distribués
- A.** également entre les familles
 - *B.** inégalement entre les familles
 - C.** en fonction des besoins de chaque famille
 - D.** aux familles selon les décisions du gouvernement

De tous les élèves qui ont passé le test, 66,8 % ont pu interpréter un diagramme à bandes illustrant la répartition des revenus au Canada et aux États-Unis afin de conclure que dans les deux pays, les revenus sont distribués de manière inégale parmi les ménages les plus pauvres et les ménages les plus riches et ont choisi la bonne réponse (**B**). Les élèves qui ont choisi la réponse **A** (6,2 % de tous élèves) ont mal interprété le diagramme, probablement parce qu'ils ont incorrectement déterminé que les similitudes des inégalités de pourcentages du revenu national total reçu par chaque fourchette des ménages au Canada et aux États-Unis suggèrent que les revenus sont répartis de manière égale parmi les membres de la société. Les réponses **C** (choisie par 15,2 % de tous les élèves) et **D** (choisie par 11,7 % de tous les élèves) se fondent sur des hypothèses sur la façon dont les gouvernements peuvent réglementer la répartition de la richesse parmi les membres de la société qui vont au-delà de l'information présentée dans le diagramme. La bonne réponse a été choisie par 69,3 % des élèves qui ont atteint le *standard acceptable* et par 91,2 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence*. Enfin, 39,8 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont néanmoins choisi la bonne réponse.

Dans la section du test qui portait sur le **Consumérisme, la qualité de vie et la prise de décision politique** (qui comprenait 12 questions), on s'attendait à ce que les élèves explorent d'un oeil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5) et explorent d'un oeil critique l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les indicateurs de la qualité de vie? (9.2.5.1)
- Comment le comportement des consommateurs influence-t-il la qualité de la vie? (p.ex., problématiques environnementales)? (9.2.5.2)
- Comment le marketing influence-t-il le consumérisme? (9.2.5.3)

- Comment le consumérisme a-t-il des conséquences à la fois positives et négatives sur la qualité de vie? (9.2.5.4)
- En quoi les programmes économiques des partis politiques diffèrent-ils (c.-à-d. les partis libéral et conservateur)? (9.2.6.1)
- Comment l'idéologie d'un parti politique se reflète-t-elle dans son programme (c.-à-d. programmes sociaux, fiscalité, modèle d'imposition)? (9.2.6.2)

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu se souvenir des facteurs qui influencent le comportement du consommateur, s'appuyer sur leurs connaissances de la façon dont la publicité influence le consumérisme et reconnaître les différences entre les programmes économiques des partis politiques au Canada. Les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont également pu voir plus loin que les avantages économiques immédiats du consumérisme et reconnaître qu'il y a des désavantages à la consommation excessive, apprécier qu'il y a à la fois des avantages et des inconvénients de la publicité et évaluer les valeurs sous-jacentes aux programmes des partis politiques au Canada. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont souvent trouvé difficiles les questions qui demandaient qu'ils reconnaissent l'impact du consumérisme sur la qualité de vie, qu'ils identifient des aspects préjudiciables de la publicité sur les consommateurs et qu'ils repèrent les différences entre les programmes des partis politiques au Canada. La question n° 42 illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2011.

À la question n° 42 (une question de la catégorie **Compétences et processus**), les élèves devaient être en mesure de déterminer, d'après l'info présentée dans 4 sources, quelle était la question soulevée relativement au consumérisme.

- 42.** Laquelle des questions suivantes est reliée à l'information des quatre sources?
- A.** Comment le marketing influence-t-il la consommation et le consumérisme?
 - B.** Les consommateurs devraient-ils se préoccuper des questions environnementales?
 - C.** Les gouvernements devraient-ils adopter des lois pour réglementer les entreprises?
 - *D.** Quel est l'impact des comportements de chaque individu sur la qualité de vie?

La bonne réponse (**D**) a été choisie par 55,8 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont pu faire la généralisation - à partir d'un dessin humoristique dans lequel l'humoriste fait un commentaire sur le gaspillage du consumérisme, d'une liste définissant le terme « consumérisme », d'un article de journal documentant les efforts d'une famille pour « abandonner la routine de la consommation » et des observations d'un orateur concernant la liberté de choix économique et établir que la qualité de vie est déterminée par les actions des consommateurs individuels. Les élèves qui ont choisi la réponse **A** (29,5 % de tous les élèves) ont peut-être supposé à tort que le consumérisme est inextricablement relié au marketing et n'ont pas tenu compte du fait qu'il n'y a aucune mention du marketing dans les sources. Les élèves qui ont répondu **B** (9,2 % de tous les élèves) ont peut-être choisi cette réponse en raison de la description de la « décharge municipale » dans la Source I et n'ont pas tenu compte du fait qu'il s'agit de la seule source dont le contenu est relié aux « préoccupations environnementales ». Les élèves qui ont choisi la réponse **C** (5,4 % de tous les élèves) peuvent avoir déduit de la Source I que certaines personnes croient que la réglementation gouvernementale des entreprises devrait être accrue afin d'éviter le gaspillage ou peuvent avoir déduit de la Source II que la mention de la façon dont le consumérisme peut « être encouragé par les gouvernements qui essaient de stimuler les dépenses individuelles » suggère, en quelque sorte que, la réglementation gouvernementale est nécessaire, mais ces élèves ont omis de reconnaître que ni la Source III ni la Source IV n'abordent explicitement la réglementation gouvernementale des entreprises. Des élèves qui ont atteint le *standard acceptable*, 55,8 % ont choisi la bonne réponse. La bonne réponse a été choisie par 85,2 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence*. Enfin, 29,7 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont néanmoins choisi la bonne réponse.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année est très bon. La plupart des élèves (75,7 %) ont atteint le *standard acceptable* et 21,4 % d'entre eux ont atteint le *standard d'excellence*. Par contre, 24,3 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint le *standard acceptable*.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement

Le site Web de Alberta Education renferme plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement. Pour consulter ces documents, rendez-vous au site Web de Alberta Education, à education.alberta.ca. Une fois sur la page d'accueil, suivez le chemin d'accès suivant : *Français > Personnel enseignant > (Évaluation provinciale) Tests de rendement*. Ensuite, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès à l'un ou l'autre des documents suivants.

Achievement Testing Program General Information Bulletin

Le [General Information Bulletin](#) (*en anglais seulement*) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à toute une gamme de renseignements sur le programme des tests de rendement. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation des tests et les résultats; la mise à l'essai des tests, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; les personnes-ressources de l'Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 3^e, 6^e et 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement. Chaque bulletin présente les descriptions des standards d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test, ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à des activités d'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 3^e, 6^e et 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relient les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement administrés en mai/juin demeurent également en sécurité à l'exception de la Partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 3^e, 6^e et 9^e année. L'école peut garder les copies inutilisées ou supplémentaires de la Partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques et/ou des tests affichés sur le site Web de Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [Guides des parents](#) relatifs aux tests de rendement provinciaux de 3^e, 6^e et 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement.

Participation des enseignants

Les enseignants de 3^e, 6^e et 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.